

OPTION	Technicien(ne) en agriculture
DEGRÉ	3 ^e degré Technique de Qualification (5 ^e et 6 ^e Technicien(ne) en agriculture)
SUITE D'ÉTUDE POSSIBLE	<ul style="list-style-type: none">• Bachelier en Agronomie – Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel en Agronomie• 7 TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières• 7 T Complément en diversification et aménagement d'espace rural• 7 PB Arboriste : Grimpeur(euse)-Elagueur(euse) (IPES Ath)• 7 PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole (IPES Ath)• 7 PB Complément en élevage et gestion de troupeaux (IPES Ath)• 7 PB Complément en diversification des productions et transformation de produits• 7 PB Complément en productions agricoles
DESCRIPTION DU MÉTIER	<p>Le (La) technicien(ne) en agriculture peut travailler dans différents secteurs assez variés. Il provient d'une formation polyvalente lui permettant de s'introduire dans des domaines très vastes.</p> <p>Par exemples : Agriculteur-éleveur, agriculteur-polyculteur, entrepreneur de travaux agricoles, marchand de bestiaux, ...</p> <p>Employés dans le para-agricole : chambres d'agriculture, le crédit agricole, les coopératives agricoles, le syndicalisme professionnel, les associations diverses, les centres de gestion, les stations agronomiques, les services de coopération, ...</p> <p>Technico-commercial dans le commerce des pesticides, des engrais, des aliments du bétail, du machinisme agricole, des denrées agroalimentaires,...</p> <p>Divers secteurs liés au tourisme rural, aux pays en voie de développement, ...</p> <p>Aujourd'hui, le (la) technicien(ne) en agriculture doit maîtriser des compétences scientifiques, techniques, commerciales, comptables et administratives. Il (elle) doit être à la fois un chef d'exploitation, le manager d'une entreprise, un technicien à la pointe de la technologie et un exécutant. Il (elle) aura la responsabilité de développer et d'adapter son exploitation à l'évolution technologique, de gérer et commercialiser ses diverses spéculations, de s'intégrer dans la société professionnelle et dans la société civile.</p>
OBJECTIFS DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Inspecter le comportement d'un animal et d'un troupeau.• Développer les différentes techniques ou opérations liées à : la production animale et végétale, la gestion d'une exploitation agricole, l'environnement rural.• Contrôler et assurer le suivi des activités de conduite des élevages, des équipements et du travail.• Inspecter l'état d'une parcelle en culture ; Contrôler et assurer le suivi des activités de conduite des cultures, des équipements et du travail.• Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches ; Analyser les possibilités de création d'activités de valorisation et de diversification.• Rentabiliser les activités de valorisation développées sur son exploitation.• Développer et gérer son entreprise.• Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable).• Etablir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, ...• S'informer et coordonner sa formation permanente...

**PRÉ-REQUIS
ESSENTIELS**

Idéalement un 2^e degré Agronomie donnant les bases agronomiques, mais toutes les compétences technico- professionnelles sont vues au 3e degré.

CERTIFICATION

A l'issue de la 6^e : obtention du Certificat :

- d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)
- de Qualification (CQ6)

Possibilité d'obtenir un certificat de gestion - Accès au Fonds d'Investissement Agricole - Possibilité d'obtenir l'agrément de Vendeur-Utilisateur de produits phytopharmaceutiques

I.P.E.S. Ath (site 1)
rue Paul Pastur, 11
7800 Ath

Tél : 068/26 46 50
Fax : 068/26 46 89
Courriel Direction : muriel.leclercq@eduhainaut.be

<https://www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-enseignement-secondaire-ath>

